

Mamifole Actus N°53 -Novembre 2019

Devoir de mémoire

A près avoir admiré le monument aux morts complètement rénové par la commune de Mamirolle, Gabriel Tholomier, Président de la section des 1939 Anciens Combattants de Mamirolle a accueilli les maires de Mamirolle, de La Chevillotte et du Gratteris et les conseillers municipaux dans la salle du Conseil pour présenter le nouveau drapeau qui porte désormais le nom des trois communes et le logo de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM).

Dans son discours, il a indiqué qu'un travail minutieux a été réalisé suivant des codes très précis, sur fond bleu, blanc, rouge, les 3 couleurs de notre drapeau national emblème de la

important, 1750 €. C'est pourquoi une souscription avait été lancée qui, bien que n'ayant pas eu le même succès que celle de 1972, «autres temps, autres mœurs...», a permis l'achat du drapeau.

Il a ensuite remercié les généreux donateurs : les communes faisant partie de la Section et représentées par leur Maire, les particuliers, les Anciens Combattants, les sympathisants ainsi que M. Louis Chevillard, Président de l'AFCAC, pour son intervention auprès de la FNAM qui a déclenché une importante donation de la Fédération Maginot.

Sans cette dernière, nous aurions été déficitaires... Il précise que l'excédent des fonds sera utilisé pour fleurir notre beau monument aux Morts ainsi qu'entretenir et fleurir la sépulture des soldats tombés



République Française : «Nous devions le remplacer du fait de sa vétusté (l'ancien avait plus de 40 ans)! Nous sommes certains que notre porte-drapeau, Marcel Cuinet, sera fier de représenter notre Section

avec un drapeau neuf et moderne». Cet investissement a un coût pendant la guerre de 1870.

Après le discours de M. Huot, rappelant le déroulement des travaux de ravalement du monument aux morts par les employés communaux, monument qui en avait bien besoin, (il avait été taillé et érigé en 1921 par Jules Pouchol, alors exploitant de la carrière sur le Mont de Mamirolle), le pot de l'amitié a été offert par les Anciens Combattants.

«La prochaine cérémonie du 11 novembre verra la pré-

sentation du nouveau drapeau devant un monument entièrement remis à neuf, pour répondre avec honneur à notre devoir de mémoire.»

Les municipales

Conseil municipal du 25/09/19 Etat civil Mois sans tabac Sécurisation rues et centre commercial Bourse aux jouets Conférence sur la laïcité Dégrèvement perte récoltes Consultation RN 57 Aire de jeux

Les associations

Relais Petite Enfance Livres dans la boucle Animation intergénérationnelle à la bibli Festival AlimenTerre Fitness, stretching et pilate

Les écoles

Semaine du goût en maternelle

Conseil Municipal du 25/09/2019

A nimaux errants : convention de mise à la fourrière avec la SPA de Besançon

Afin d'assurer le bon ordre, la sécurité et la santé publiques et de lutter contre la divagation des animaux sur son territoire, en application de la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 et de l'arrêté du 23 septembre 1999, chaque collectivité locale doit s'équiper d'une fourrière animale ou s'octroyer les services d'une fourrière située sur le territoire d'une autre commune.

Dans ce cadre, le Maire a signé le 31 août 2018 une convention avec la SPA de Besançon.

La SPA de Besançon ayant souhaité en changer certaines dispositions et notamment celles visant à la reconduction tacite des termes de la convention d'année en année, elle en a adressé une nouvelle à la commune pour signature.

Les tarifs de la convention 2019-2020 restent identiques à ceux de 2018-2019 à savoir 0.35 €/an/habitant avec un forfait minimum de 50 €.

Après avoir pris connaissance des dispositions de la convention de fourrière de la SPA de Besançon, les membres du Conseil Municipal décident de confier à nouveau le rôle de fourrière de la commune de Mamirolle à la SPA de Besançon.

Renouvellement de la certification de la gestion durable de la forêt communale

Il est nécessaire pour la commune de renouveler l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs, concernant la qualité de la gestion durable.

Le Conseil Municipal décide :

- de renouveler son adhésion au PEFC BFC en inscrivant l'ensemble de la forêt relevant du régime forestier et pour une durée de 5 ans en reconduction tacite, dans la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFC BFC,
- de signer et de respecter les règles de gestion forestière durable PEFC/FR ST 1003-1: 2016,
- de s'engager à mettre en place les mesures correctives qui pourraient être demandées par PEFC Bourgogne Franche-Comté en cas d'écart dans les pratiques forestières par rapport aux règles de gestion forestière durable PEFC/FR ST 1003-1: 2016.

Le Conseil Municipal s'engage à honorer les frais de participation fixés par PEFC BFC au travers de l'appel à cotisation.

Le Conseil Municipal demande à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier et pour ce qui relève de sa mission, les engagements pris par la

commune dans le cadre du renouvellement de sa participation à PEFC.

Direction Générale des Finances Publiques : suppression de la Trésorerie de Morre Roulans

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics.

Cette démarche s'appuie sur une vision pluriannuelle des suppressions d'emplois à la DGFiP, la montée en puissance du numérique. Elle a été baptisée « géographie revisitée ». Elle se traduit par :

- des suppressions de trésoreries de proximité qui seraient renommées « services de gestion comptable »,
- la mise en place de conseillers comptables,
- la réduction du nombre et le regroupement de services des impôts des particuliers (SIP), de services des impôts des entreprises (SIE), de services de la publicité foncière, (SPF) et d'autres services plus spécialisés (les services locaux de contrôle fiscal par exemple),
- des transferts de services au sein des départements et de grandes villes vers d'autres territoires.

Le gouvernement promeut les « points de contacts » qu'il entend mettre en place au travers des « maisons France services » et de formes d'accueil itinérants. Ceux-ci sont censés permettre à la population d'être renseignée « au bon moment », c'est-à-dire ponctuellement et non de manière pérenne. Le gouvernement aurait pu privilégier la mise en place de « maisons France services » là où le service public avait été supprimé de longue date. Mais il a choisi de refondre le réseau territorial de la DGFiP alors que les besoins de la population et des élus locaux sont importants et le demeureront à l'avenir.

En effet, la « géographie revisitée » se traduira par un très fort repli de la DGFiP. En particulier, pour les communes où des services de la DGFiP étaient implantés (trésoreries, SIP, SIE, etc) et seraient remplacés par une « maison France services », la perte serait importante. Cette perte concerne tout à la fois le service public et l'économie locale.

En effet, la plupart des agents des finances publiques n'y travailleront plus, ce qui signifie que, pour certaines démarches, nos concitoyens devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller par eux-mêmes avec internet.

Pour notre commune cela se traduirait par la fermeture de la Trésorerie de Morre-Roulans et son transfert sur celle du Grand Besançon basée à Planoise à l'horizon 2021.

La fermeture de la trésorerie pénalisera d'abord la population. Les conséquences évidentes de la fermeture de la trésorerie/du SIP, etc, seront des difficultés supplémentaires pour les usagers dans leurs démarches. Le suivi de dossiers à distance est difficile, les déplacements seront plus longs et moins économiques, l'attente sera d'autant plus importante que les usagers d'autres communes se rendront dans les services qui seront maintenus en nombre restreint.

En outre, il faut rappeler l'importance d'une trésorerie pour les collectivités dans l'aide et le soutien apportés au quotidien notamment lors de l'établissement par le comptable public des budgets communaux ou encore pour le paiement des salaires des employés territoriaux.

Le repli du service public est d'autant plus inquiétant que, pour les populations, sa présence est la garantie d'une accessibilité et d'un traitement équitable en prenant notamment en considération les besoins de la population locale.

Au regard de tout ce qui précède, le Conseil municipal de Mamirolle demande au gouvernement et aux autorités de la DGFiP, le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

En conséquence, les membres du Conseil Municipal demandent par 15 voix POUR et 2 abstentions que la trésorerie de Morre Roulans, les Services des Impôts des Particuliers et des Impôts des Entreprises soient maintenus, pérennisés et renforcés afin qu'ils puissent exercer dans de bonnes conditions leurs missions.

Urbanisme

Décision de PC

 SA CARRE EST, Grande Rue, construction de 2 villas regroupant 4 logements en R+1 avec garages en surface, accordé le 17/09/2019.

Dépôt de PC

 M. Mickaël FAIVRE, ZA du Noret, construction d'un bâtiment de stockage de matériaux et espace de bureaux au RDC.

Décision de DP

- M. Ernest COPPOLA, 6 rue du 6 septembre, lieu des travaux: 7 rue Mercier, local ouvert à usage de stationnement transformé en local fermé, mise en place d'une porte de garage, accordé le 26/08/2019,
- M. Anthony PAULIEN, 7 rue de Vesson, isolation des murs par l'extérieur, accordé le 05/09/2019,
- M. Sébastien CHOULET, 9 D rue de Roussey, pose d'une pergola démontable, accordé le 13/09/2019.

Dépôt de DP

- M. Frédéric BERION, 34 Bis Grande Rue, construction d'une piscine de 34 m²,
- M. et Mme Aghilas et Marguerite-Marie MESSARA, 34 Grande Rue, pose de 4 fenêtres de toit et d'une fenêtre en pignon, réfection des tuiles,
- M. Yann BRUCKERT, 10 Chemin des Champs du Fourneau, construction d'une piscine enterrée de 32 m² et d'un local technique de 9 m²,
- M. Ugur CORUK, 3 Chemin de Meloux, construction d'une véranda ossature et menuiserie aluminium de

- 19.22 m²,
- M. Philippe CHOUET, 2 Chemin de la Laiterie, installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture d'une surface d'environ 44 m².

Demande de CU opérationnel

M. Stéphane BERION, section Al n°199, rue des Oiseaux, opération réalisable, décision du 05/09/2019.

Etat civil

Naissance

- Le 27/06/2019, Marius BALANCHE,
- Le 11/10/2019, Naé MAGLOIRE.

Décès

- Le 21/09/2019, Jacqueline GURNAUD, ve QUERY, née en 1929,
- Le 04/10/2019, Julienne JOLY, , ve SIGRIST, née en 1925,
- Le 11/10/2019, Claude PAUR, né en 1932,
- Le 13/10/2019, Alice DUMONT, ve BILLEREY, née en 1926.

Mois sans tabac



Mois sans tabac, c'est un défi collectif qui propose à tous les fumeurs d'arrêter pendant un mois avec le soutien de leurs proches.

Le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie, lance pour la 3^e année, une opération nationale qui incite de manière positive les fumeurs à arrêter le tabac pendant 30 jours.

Pour se préparer au mieux, pour mettre toutes les chances de votre côté, préparez-vous en contactant un professionnel de santé qui définira avec vous la stratégie d'arrêt la mieux adaptée.

Des événements sont organisés partout en France, soutenus par les agences régionales de santé.

A Mamirolle aussi, dites stop à la cigarette!

Une infirmière ASALEE et vos pharmaciennes vous donnent rendez-vous à la pharmacie les

8 et 19 novembre de 16 h oo à 19 h 30

afin de répondre à vos questions.

Sécurisation de la rue du Stade

Afin de réduire la vitesse des automobilistes dans la rue du stade, les membres du Comité Consultatif «sécurité routière » et le conseil municipal ont proposé l'installation de 2 feux comportementaux. La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, compétente en la matière depuis juillet 2019 n'étant pas certaine de l'efficacité de ce dispositif pour régler les problèmes d'excès de vitesse dans cette rue, a mandaté le bureau d'étude CeRyX Trafic System afin qu'il effectue un premier diagnostic de la situation et qu'il établisse des propositions d'aménagements.

La portion étudiée a été celle entre le giratoire de la salle des fêtes et l'intersection avec la rue de Roussey (vers le petit pont SNCF).

Dans son étude, CeRyX Trafic System a proposé plusieurs solutions d'aménagement de cette rue en comparant l'efficacité, le coût d'investissement et le coût d'exploitation de chacune d'entre elles. Il ressort de cette étude que la proposition d'installation de feux comportementaux est partiellement efficace et d'un coût d'investissement et d'exploitation très important.

Afin de sécuriser cet axe, le cabinet d'étude préconise plusieurs solutions :

- La réalisation d'une ligne axiale discontinue sur la lonqueur de l'axe.
- La mise en place de panneaux aux intersections principales.
- La création de plateaux pour les traversées piétonnes Chemin des Prairies et Rue de la Source.
- L'aménagement de l'intersection Vesson en plateau.
- L'aménagement d'un mini giratoire rue de Vesson / rue du stade / rue des Champs Grosbois.

Au regard des conclusions de cette étude, la Communauté Urbaine a décidé d'étudier en priorité la faisabilité de l'aménagement d'un mini giratoire rue de Vesson / rue du stade / rue des Champs Grosbois. A l'issue de cette étude, un choix définitif sera opéré.

La commune a commandé au même cabinet un complément d'étude de sécurité pour l'entrée / sortie du village, rue du Stade.

Aménagements sécurité Rue de l'Église, rue des Champs de la Pierre et Centre Commercial

Pour ralentir la circulation dans la **rue de l'Église**, le département nous a proposé d'installer, en complément de la chicane à proximité de l'ancien presbytère, des jardinières en rondin pour rétrécir la chaussée en descendant la rue. Elles seront équipées de chevrons de signalisation «J4». En conséquence, le stationnement sera interdit de l'autre côté de la route.

Une jardinière sera aussi installée sur le parking au ni-

veau du dos d'âne de la rue des Champs de la Pierre, en descendant. Cela pour protéger les piétons sortant du centre commercial sur cette rue. Vous aviez remarqué en effet que certains automobilistes se permettaient de passer sur la dernière place de stationnement pour éviter le ralentisseur!

Quant au centre commercial, c'est une zone essentiellement piétonne avec possibilité de stationnement. Certains se permettent de passer par le centre commercial pour éviter le stop et les ralentisseurs installés au mois de mai et cela à une vitesse excessive...La commune décide donc de créer une zone de rencontre, avec priorité aux piétons et limitation à 20km/h, autour du centre commercial. Il y aura un panneau stop à chaque sortie et des ralentisseurs de chaque côté.

Tout le monde avait remarqué que sont placés, depuis la création du centre commercial, des panneaux signalant l'interdiction de circuler « à toute personne étrangère au service» à l'arrière du bâtiment...

Ernest Coppola

Bourse aux jouets pour le téléthon

Pour la 5^{ème} année, la mairie de Mamirolle organise une bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture le dimanche

8 Décembre 2019 de 9 h à 12 h



Les vêtements de vos enfants sont trop petits, vous cherchez de nouveaux jouets à prix réduits ou vous commencez l'achat des cadeaux des fêtes de fin d'année, alors rendez-vous à la

Salle des fêtes de Mamirolle, rue du Stade.

L'accueil des exposants se fera à partir de 7 h 30 le matin. Le prix de la table sera de 10 € (les 2 tables 15€), la réservation

se fera en mairie ou par téléphone au 03 81 55 71 50.

Cette bourse est réservée aux particuliers. L'entrée est gratuite.

L'intégralité des recettes de la location des tables sera reversée au Téléthon.

Venez nombreux.

Nelly Anzalone

La semaine du goût à la maternelle





omme tous les ans, les élèves des 4 classes de maternelle ont travaillé sur la découverte de saveurs «étrangères» ou «exotiques».

Cette année, les plats concoctés par les enfants avec le soutien des enseignantes et servis par des parents d'élèves sont sur la thématique de la Polynésie Française en relation avec le thème des prochaines portes ouvertes de la Bibliothèque. Ils sont donc gorgés de soleil et d'exotisme.

Au menu, salade tahitienne, poulet fafa, poé aux bananes, gâteau à la noix de coco... Ils ont adoré! Si vous ne savez pas ce que c'est, demandez-leur qu'ils vous cuisinent l'un de ces plats. Tout au long de la semaine, les enfants ont pu goûter des fruits exotiques: mangues, ananas, papayes...

La laïcité, enjeu de société



Dégrèvement pour pertes de récoltes

n application des dispositions prévues à l'article L. 411-24 du Code rural, toute réduction d'impôts fonciers dans le cadre de calamités agricoles doit bénéficier au fermier.

Par conséquent, afin de mettre à disposition les informations utiles aux fermiers, bénéficiaires du dégrèvement pour pertes de récoltes, un listing des parcelles est disponible en mairie pour consultation pendant une durée de 6 mois. Ce listing recense toutes les parcelles classifiées en «prairies» ayant fait l'objet dudit dégrèvement.

RN57 - Contournement de Besançon

es rendez-vous de la concertation du 8 octobre au 15 novembre 2019

Pour s'informer, dossier papier disponible à la mairie de Besançon et de Beure, au siège du Grand Besançon Métropole, à la médiathèque de Planoise aux heures habituelles d'ouverture et sur le site internet de la DREAL :

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Pour s'exprimer,

- sur les registres mis à disposition en mairie de Besançon et de Beure jusqu'au 15/11/19,
- par mail: rn57-besancon@developpement-durable.gouv.fr
- par courrier: Concertation RN57 Boulevards-Beure DREAL Bourgogne-Franche-Comté - 21 B, rue A. Savary - CS31269 -20005 Besançon Cedex.

Pour échanger sur le projet

 La réunion publique, ouverte à tous, le 05/11/19 à 20 h au parc des expositions Micropolis.

Rénovation et agrandissement de l'Aire de jeux du passage à niveau

es jeux de l'aire du passage sont en cours de rénovation et des arbres seront plantés pour faire de l'ombrage :

- Remplacement des sièges du tape-cul
- Renforcement du toboggan.

Pour répondre aux souhaits des familles, la municipalité va agrandir cette aire de jeux de 65 m² pour installer deux balançoires :

- Une balançoire simple à deux sièges
- Une balançoire nid d'oiseau



afin de couvrir un panel assez large d'utilisateurs, de 2 à

Ce projet devrait bénéficier de deux subventions, l'une de la CAF, l'autre du Grand Besançon Métropole, dossiers en cours.

Relais Petite Enfance du Plateau

e Relais Petite Enfance du Plateau vous propose des animations gratuites dans votre village. Ces temps d'animation sont ouverts aux enfants (o à 6 ans) accompagnés d'un adulte : parent, assistant maternel, garde à domicile...



Des coins ludiques sont installés pour permettre à l'enfant d'investir différents jeux selon son envie. L'enfant peut également participer, s'il le souhaite, à des activités sensorielles, créatrices, motrices... C'est un lieu où l'enfant peut jouer, regarder, découvrir avec l'adulte qui l'accompagne.

C'est aussi un espace de rencontres avec d'autres enfants,

d'autres adultes. Ces temps collectifs se veulent être des moments conviviaux pour les enfants et les adultes.

Je serai présente dans votre village de 9h30 à 11h30 le 2ème vendredi du mois (sauf vacances scolaires) dans la salle du périscolaire.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les animatrices du relais par téléphone au 03 81 55 80 66

ou par mail : relais.plateau@famillesrurales.org A bientôt

> Myriam, Animatrice Relais Petite Enfance



e 21 septembre, dans le cadre du festival « Livres dans la boucle », nous avons accueilli à la bibliothèque **Daniel Picouly et Frédéric Pillot**. Ils sont venus nous présenter leur nouvelle série jeunesse « **Tilou Bleu** ».





Dans un premier temps, et afin de présenter d'une façon ludique nos invités, une saynète avait été préparée par des bénévoles de la bibliothèque. On y retrouvait Lulu Vroumette, Tilou Bleu et Papoune, son papa.





Ensuite, Daniel Picouly nous a expliqué la genèse de ses personnages tout en faisant participer les enfants dans le public et, pour finir, Frédéric Pillot, nous a appris à dessiner un Tilou Bleu. Ce fut un vrai moment de plaisir pour les



petits comme pour les grands!

Cette matinée culturelle s'est terminée par une séance de dédicaces.

Pour une première participation au festival « Livres dans la boucle », nous pouvons dire que ce fut un succès !

Animation intergénérationnelle à la bibli



e 1^{er} octobre, lors de la séance de « Bébé-livres » l'équipe de bénévoles a reçu Colette, résidente de la maison de retraite de Mamirolle. Elle a assisté les bénévoles en lisant une histoire aux enfants présents et a participé à l'animation pour le plus grand plaisir des enfants et le sien.

Adeline et Sandrine, les animatrices de «Bébé-Livre», étaient allées faire la préparation de la séance à la maison de retraite où elles avaient rencontré cette dame. Le mardi matin, Colette est venue à la bibliothèque accompagnée de l'animatrice de l'EPHAD.

Nous souhaiterions que ce partenariat se mette en place de façon plus régulière et pourquoi pas, une fois par mois.

Peggy Ruffin

Festival Alimenterre



ette année encore, votre bibliothèque «Ma Bulle» s'associe à l'ENIL pour vous proposer un film documentaire dans le cadre du festival « Alimenterre »

« Les dépossédés »
Film de Mathieu Roy
mercredi
13 novembre 2019 à 20h00
Salle des fêtes annexe de
Mamirolle

« Les dépossédés » est un voyage dans la réalité quotidienne des petits agriculteurs qui peinent à joindre les deux bouts.

Dans un monde où l'agriculture industrielle règne en maître, la production d'aliments demeure l'une des professions les moins bien rémunérées de la planète.

À mi-chemin entre le cinéma vérité et l'essai, ce film explore les mécanismes propulsant les agriculteurs dans une spirale de désespoir, d'endettement et de dépossession.

Tourné en Inde, en République Démocratique du Congo, au Malawi, en Suisse, au Brésil et au Canada, et porté par des prises de vue magnifiques et des entrevues captivantes, le film suit les migrations des paysans depuis leurs terres jusqu'aux chantiers de construction de mégalopoles.

« Les Dépossédés » est un documentaire très réussi qui combine intelligemment la crise agricole avec la crise alimentaire mondiale et en identifie et découvre les raisons et les contextes. Le film se concentre sur le niveau humain et sur les tragédies liées à la perte de l'agriculture traditionnelle.

A la suite de la projection une discussion sera animée par un intervenant de l'AFDI (Agriculteurs Français et développement international) de Bourgogne Franche-Comté.

La soirée sera clôturée par un verre de l'amitié.

Peggy Ruffin

Bouger avec Familles Rurales de Mamirolle



itness

Laurette vous attend chaque mercredi de 20 h à 21 h salle des Fêtes de Mamirolle pour des cours de Fitness dy-

namique.

Dans une ambiance sympathique, venez découvrir les cours de renforcement généralisé (cuisses- abdo – fessiers – dos – bras...).

Inscriptions et renseignements:

Tél. o6 88 25 89 46 ou veronique.guinchard@yahoo.com

Stretching



Depuis cette année, Emmy GIRARD anime tout en douceur et fluidité les cours de stretching le vendredi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle des fêtes de Mamirolle.

Vous désirez garder une certaine souplesse ? Maintenir votre musculature ? Venez essayer deux cours gratuits. Résultats de détente et de reconstruction musculaire garantis.

Inscriptions et renseignements:

Marie-Claude VINCENT- tél. o6 86 12 25 42

Pilates



Le mercredi à la grande salle des fêtes, de 19 à 20h, ce sont au moins 20 personnes qui se retrouvent avec Laurette GAGIC notre animatrice.

Pourquoi la gym Pilates?

Cette activité mise en place au début du 20ème siècle par Joseph Pilates a pour but d'entretenir, d'améliorer les postures, de renforcer les muscles profonds, assouplir les articulations et maintenir un juste équilibre.

Laurette nous fait part de ses nombreuses compétences pour progresser dans cette discipline en douceur et profondeur.

Essentiellement pratiquée sur tapis avec accessoires ou non, cette heure pour prendre soin de soi procure bien être et détente.

Inscriptions et renseignements:

Cécile Monnet - tél. 06 63 61 44 37





Agenda

- 05/11/19 Réunion publique -RN57 Contournement de Besançon 20h00 - Micropolis - Parc des expositions - Besançon
- 08/11/19 Atelier d'éveil......Relais Assistantes Maternelles 9h30 - 11h30 - Salle du Périscolaire
- 12/11/19 Les émotionsBébé-Livres 10h30 - 11h30 - Bibliothèque Ma Bulle
- 13/11/19 Festival Alimenterre Les dépossédés.....Ma Bulle / ENIL 20h00 - Salle des Fêtes annexe - Entrée gratuite
- 15/11/19 Sorciers, sorcièresLudothèque La toupie 9hoo - 11hoo - Salle du périscolaire au centre commercial
- 21/11/19 Conférence : la laïcité......Patrick Kessel 20hoo - Amphithéâtre MSHE
- 26/11/19 Le cirqueBébé-Livres 10h30 - 11h30 - Bibliothèque Ma Bulle
- 29/11/19 Le chantierLudothèque La toupie 9hoo - 11hoo - Salle du périscolaire au centre commercial
- 30/11/19 Atelier d'écriture Dominique Dereux, Ma Bulle 9h00 - 12h00 - Salle de l'ancienne mairie
- 06/12/19 Téléthon..... Les Vétérans du foot et Municipalité Salle des fêtes: Tournoi de tarot et marche aux flambeaux
 - 08/12/19 Bourse aux jouetsCommune de Mamirolle 09 h - 12 h - Salle des fêtes de Mamirolle

noter

Le traditionnel repas des aîné(e)s de début d'année aura lieu le dimanche 12 janvier 2020.

Comme chaque année, une demande d'inscription sera envoyée fin novembre.

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi...... 10h à 12h Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h Samedi (semaines impaires)........... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Mail..... mairie@mamirolle.com Bloghttp://mamirolle.over-blog.fr Sitewww.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROUE Actus

Directeur de publication : D. Huot Responsable de rédaction : F. Martin Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin S. Seyer - C. Manganoni Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Les jeudis 7 et 21 nov.

Les jeudis 15 et 28 nov.



RAPPEL

Ne laissez pas votre chien devenir un semeur de m...

Merci de ramasser ses crottes.







